Monsieur Patrick PRADINES,
Président de la Communauté de Communes
de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

à

Mesdames, Messieurs les Délégués du
Conseil Communautaire

Beaumont-de-Lomagne, le 27 octobre 2026

CONVOCATION

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

MARDI 3 NOVEMBRE 2026 à 18h
A la salle des fêtes de BEAUMONT-DE-LOMAGNE

L'ordre du jour sera le suivant :

- **Intervention du référent jeunesse (ASC) en début de séance**

1) Débat d'orientation budgétaire 2027 sur la base d'un rapport
PJ : Rapport d'Orientations Budgétaires 2027

2) Admission en non-valeur

3) Désignation Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT)

4) Recours à un vacataire jury Ecole de musique

5) Création d'un poste d'attaché territorial

6) Attribution cartes cadeaux noël des enfants

7) Délibération de principe sur le projet de territoire + Débat sur le principe d'une charte de gouvernance entre élus

8) Réseau Villes Amies des Ainés : Désignation des titulaire et suppléant de la CCLTG

9) Urbanisme : Permis de démolir

10) Aménagement : Convention EPF Larrazet CCLTG
PJ : Projet de convention pré-opérationnelle EPF Occitanie / commune de Larrazet / CCLTG

11) Aide à l'immobilier d'entreprises : SAS ETS BEDOUCH

12) Aide au loyer « Boutique Active Tremplin » (BAT) : L'Épicerie Beaumontoise

Communautés des Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
413, rue d'Esparsac – 82500 Beaumont-de-Lomagne – Tél. :05 63 65 34 26 – contact@cc-lomagne82.fr - **www.malomagne.com**

13) Office de Tourisme de la Lomagne Tarn et Garonnaise : mise en place du conseil d'exploitation / composition et élection du Président et du Vice-Président

14) Assainissement Non Collectif : Approbation d'un nouveau règlement intérieur du SPANC
PJ : Projet de règlement du SPANC

15) Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse accompagnée de documents complémentaires.

Je vous remercie de confirmer votre présence ou de nous informer de votre absence soit :

- Via STELA, en cliquant directement dans la rubrique « Ma réponse »
- Par mail à contact@cc-lomagne82.fr ou par téléphone au 05 63 65 34 26

En cas d'absence, merci de bien vouloir solliciter votre suppléant ou nous transmettre un pouvoir *(à télécharger sur STELA)*

Comptant sur votre présence,

Cordiales salutations

Le Président
Patrick PRADINES

Communautés des Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
413, rue d'Esparsac – 82500 Beaumont-de-Lomagne – Tél. :05 63 65 34 26 – contact@cc-lomagne82.fr - www.malomagne.com